

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CAE1er/CABM/SM/CIP M/2022 DU 28/10/2022 POUR LA SENSIBILISATION ET FORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES DES NATIONALES N° 3 ET 7 ET LES JEUNES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA LOCALITEFinancement : Fonds Routier, Exercice : 2022,

1.Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la commune *d'EDEA 1er*, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Restreint pour la **sensibilisation et formation des populations riveraines des Nationales N° 3 et 7 et les jeunes des établissements scolaires de la localité.**

2.Consistance des prestations

La mission du consultant consistera en : la sensibilisation et la formation des populations riveraines des Nationales N°3 et 7 et les jeunes des établissements scolaires de la localité *d'EDEA 1er*, sur les dangers de la route et l'adoption des comportements sécuritaires afin de réduire le nombre des accidentés de la route.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **15 000 000 FCFA TTC**

4.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est réservée aux entreprises suivant la pré-qualification à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 du 03/08/2022 : il s'agit de :

- MERDORF SARL
- SIFCAM
- GREENFIELD GROUP

5.Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercice : 2022

6.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune d'Edéa 1er, dès publication du présent Avis.

7.Acquisition du Dossier

. Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune d'Edéa 1er, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **25 000 (vingt cinq mille) Francs CFA** payable à la Recette de Finances d'EDEA.

8.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune au Service des Marchés, Téléphone :694 29 21 09, au plus tard le **25/11/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/AONR/CAE1er./CABM/SM/CIPM/2022 DU 28/10/2022 POUR LA**

SENSIBILISATION ET FORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES DES NATIONALES N° 3 ET 7 ET LES JEUNES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA LOCALITE

‘‘A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT’’.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d’offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DA0, d’un montant de **300 000 (trois cent mille) Francs CFA** :

Valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d’Appel d’Offres, entraînera le rejet de l’offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service

émetteur ou une autorité administrative compétente dans le domaine, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **25/11/2022 à partir de 11 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

13.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48h
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,

- Fausse déclaration ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	20 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45 points.
	Total	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16.Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au Service des Marchés de Commune d'Arrondissement **d'EDEA 1er**,
Tel 694 29 21 09

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : « **673 20 57 25/699 37 07 48** »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

EDEA Le 28-10-2022
Le MAIRE
MISSINGA Bernard